PV de réunion du Bureau Exécutif de la LNAVB

Lundi 13 janvier 2025

en visio-conférence - Zoom

Membres du Bureau Exécutif

	Acronyme	Fonction	Présence
Jacques MOREAU	JMo	Président	X
Jean Baptiste Bouhelier	JbB	Secrétaire Général	X
Nathalie PEDRETTI	NPe	Trésoriere	X

Assiste : Jonathan Blondy – Directeur de la LNAVB (Voix consultative).

Les présentes décisions de ce procès-verbal sont susceptibles d'appel devant le Tribunal Judiciaire dans un délai de cinq ans à compter de sa notification.

La recevabilité de ce recours est toutefois soumise à la saisine préalable et obligatoire de la Conférence des Conciliateurs du CNOSF dans un délai de 15 jours suivant la notification de la décision, dans le respect des dispositions des articles L.141-4 et R. 141.5 du Code du sport.

Acronymes et symboles utilisés décrits en annexe (dernière page)

1) <u>Intervention concernant le CDVB 64</u>

Recherche de la part du CDVB 64 du maintien des compétences et notamment de Lionel, donc le coût en ressources est très important pour le comité. Le CDVB 64 souhaite que les interventions sur les CRE rentrent dans le temps de travail car le risque social est important en intervenant sur le temps de repos.
2 axes : Participation au CRE / La formation en prenant le relais de Christian PENIGAUD dans la zone sud.
Recherche d'un modèle économique pérenne et de compromis entre la ligue et le comité.

<u>Position ligue</u> => Continuité sur la détection des CRE à l'aide des ETB. Actuellement, Lionel est dans une sorte de rôle de formateur des formateurs, sans avoir les diplômes qualifiants. On axe l'aide sur une revalorisation des prises en charge sur les encadrants (100€ au lieu de 80€ pour Lionel en qualité de responsable technique et 50€ au lieu de 40€ pour les autres encadrants).
Maintien pour les encadrants intermédiaires (diplômés) qui sont à 60 euros.
Présence de Christian et Olivier (cadres d'Etat alloués à la ligue) sur les 6 ou 7 prochaines années donc pas de projet possible d'intégration de Lionel en remplacement (notamment de Christian).
Autre point concernant les formations, confirmation qu'elles sont payantes. Les DRE1 sont financés à 70% par le département pour les jeunes et les clubs 30% (accord entre le département 64 et le CDVB64 pour avoir un prix correct).
Pas de précision sur le financement des DRE2 mais effectivement, le CDVB64 récupère des fonds à ce niveau-là.
Concernant les indemnités kilométriques, confirmation de l'alignement sur le barème du code des impôts à partir du moment où on aura reçu la carte grise du véhicule utilisé par Lionel (rappel du plafond à 7ch fiscaux). Sans carte grise, application du barème le plus bas, soit 0,37€/km.

<u>Salariés du CDVB64 :</u>

- Lionel en plein temps (ancienneté salariale importante)
- Pascal (sur le Béarn) et Samuel (sur le Pays-Basque) apprenti en DEJEPS
- Charlotte LARTIGUES en contrat aidé mais réorientation programmée (départ en juin 2025).
- Lauraine en mi-temps (développement Pays-Basque) en **<u>contrat aidé par la FFVOLLEY.</u>**

Concernant les journées de détection, Olivier et Sylvain (avec d'autres techniciens) ont fait des ½ journées dans les différents territoires (que se soit dans le Nord ou le Sud de la ligue).
Ce sont donc les entraîneurs qui sélectionnent en premier rang les jeunes qui pourraient être intéressants pour des CRE.
Il y a aussi la 1ere après-midi des CRE qui sont ouverts à la détection et qui permettent de récupérer d'autres jeunes qui ne seraient pas passés par la convocation classique.

Sur la partie stratégie à long terme, demande du CDVB 64 si la ligue pensait un jour détacher des salariés hors de Bordeaux pour faire une sorte de maillage sur le territoire => Pas prévu car la ligue n'a pas réussi à avoir les agents de développement qu'elle avait demandé (finalement 1 seul obtenu et sans aide ANS, alors que les comités 64 et 86 en ont eu 1 avec aide fédérale et ANS).

2) <u>Interdép :</u>

- Dotation :
  - On repart sur les sacs pour les lots (à tout le monde sur la première journée) et un ballon par joueur des collectifs gagnants (phase qualificative).
- Sportive :
  - Pas plus de 3 matchs sur la journée comme demandé par les clubs (retour négatif sur les 5 matchs de l'année dernière).

3) <u>Beach :</u>

- Constitution de la commission toujours en cours.
- Question concernant la boîte mail Beach de savoir qui y a accès => Actuellement personne => Décision de création d'une adresse CRA beach pour traiter les sujets s'y référant.
- Concernant l'aide au pôle, opte pour le moment un non-renouvellement de l'aide des 5.000€ => Proposition d'un prêt à taux 0% pour acheter un bus (au lieu de financer la location de 890€/mois d'un minibus).
- Organisation d'un CRE Beach à Pâques, piloté par Hannah, en contact avec le pôle de l'Ile de Ré. Fonctionnement financier identique à prévoir que les CRE de Talence.
- Proposition à Maelle de faire un point d'une trentaine de minutes avec le BE afin de présenter ce que le pôle veut faire en termes de haute performance, de fonctionnement, etc. Le sujet de l'aide concernant au pôle sera de nouveau débattu lors de cette réunion.

4) Section Sportive de Niort : (Depuis le 01/01, changement de nom)

- Validation du maintien de l'aide actuelle, tant que les conditions restent en place (même nombre d'heures de volley).
- Confirmation du proviseur de faire des heures de volley le lundi, mardi, mercredi et jeudi. Réunion en visio le 21/01 pour présenter la transformation des CRES (classe sportive excellence ou sports études). Jonathan et Jacques assisteront à la visio.
- Date pour le dossier de subvention mairie à faire avant début mai.

5) <u>Trésorerie ligue :</u>

- **<u>Maintien des cotisations au niveau de la ligue pour l'année à venir.</u>** Pas de nécessité à date d'augmenter mais si le sujet vient, alors on en reparlera.
  Plus de présence de Jacques au CA (représentation reprise suite aux élections des représentants de la Corse et de PACA).
- Demande de point sur les comptes auprès de Jonathan.
- Prolongation de la mise à disposition de Sylvie DEROO pour 2 mois au niveau de la comptabilité. Est-il plus avantageux de prendre un comptable à temps plein finalement vu le coût élevé de la mise à disposition. Veille de la part de Jonathan pour essayer de trouver un profil correspondant sur un CDD longue durée.
- Jonathan a déjà fait une demande auprès de SAGE pour un accès à la plateforme de formation mais il est impossible de s'inscrire (le prix est visible, mais pas de créneau présent).
- Point comptabilité prévu jeudi 16/01 entre Jonathan et Sylvie. **<u>(Reporté au 30/01).</u>**

6) Camps d'été :

- 20 au 25/07 et du 27/07 au 01/08 (uniquement sur 2 semaines).
- Jonathan va faire une étude et nous présenter le dossier d'ici 2 semaines (point à faire avec la « Pastoune » pour le pourcentage de perte, sur les conditions du lieu d'accueil).
- **Le projet sera piloté par Jonathan, comme pour 2024.**

7) Assemblée Générale :

- Positionnement confirmé pour le 22/06 et réservation de la salle effectuée.
- ATTENTION ! AG élective donc commission électorale => En reparler en mars pour préparer les appels à candidature.
- Concernant le traiteur, on reconduit le même prestataire.

8) Commission à valider :

- Commission sportive :
  - Avis favorable du CD. A faire valider par le CA.
- Commission discipline :
  - Avis favorable du CD. A faire valider par le CA.
- Commission d'arbitrage :
  - Avis favorable du CD. A faire valider par le CA.
- **Jonathan est chargé de soumettre le vote au CA.**

9) Dossier subvention régional :

- Actions non renouvelées :
  - Tournoi fluo
  - Du stade vers l'emploi 2024

- Actions à proposer :
  - CRE
  - Formation
  - Beach tour

- **Le dossier sera constitué par Jonathan.**

Jean Baptiste BOUHELIER
Secrétaire Général

Jacques MOREAU
Président

ANNEXE

Acronymes utilisés :

BE : Bureau Exécutif

Pr : Président

SG : Secrétariat Général

TrG : Trésorière Générale

Symboles utilisés :

Décision prise Décision à prendre Action à mener En charge de l'action

Communication externe à faire